

BSV n°12

16 juin 2026

Viticulture

À retenir cette semaine

Les **stades phénologiques** observés vont de **Fin floraison (BBCH67)** à **Fermeture de la grappe (BBCH79)** dans les secteurs les plus avancés. La vigne présente environ 7 jours d'avance par rapport à 2025.

Peu d'évolution cette semaine. Globalement, les vignobles de Rhône-Alpes sont sains.

Mildiou : Très peu de symptômes ont été observés dans le réseau BSV. Compte tenu de la météo ensoleillée, chaude et sans pluie annoncée, le risque est faible.

Oïdium : Davantage d'oïdium est observé dans le Beaujolais et Coteaux du Lyonnais. Pas d'évolution dans les autres vignobles. Il faut rester vigilant pour les parcelles à historique. Le risque est faible à modéré.

Black rot : On observe des symptômes sur feuilles dans tous les vignobles à des fréquences assez faibles. Et aucun symptôme sur grappes n'a été observé. Au vu de la météo, le risque est faible.

Tordeuses de la grappe : Le vol de la deuxième génération n'a pas débuté. Quelques glomérules sont encore observés.

Cicadelle de la flavescence dorée : Des larves de la cicadelle *Scaphoideus titanus* au stade L1 à L4 ont été observées.

Toutes les dates de traitements obligatoires ont été communiquées (cf. tableau dans chaque partie vignoble).

Retrouvez les **dates de traitements obligatoires** par département dans les communiqués d'informations réglementaires et techniques 2026 : <https://draaf.auvergne-rhone-alpes.agriculture.gouv.fr/zone-delimittee-traitements-insecticides-r1086.html>

Carte interactive des zones de traitement : https://carto.open-datar.fr/1/carte_flavescence_doree_2026.map

Météo (source : météo France) :

- Derniers jours : temps ensoleillé avec augmentation des températures (températures moyennes journalières supérieures à 22°C).
- Prochains jours : temps ensoleillé et chaud (températures dépassant les 35°C en fin de semaine).

Le BSV est réalisé à partir des observations de la situation sanitaire dans le réseau de parcelles en Rhône-Alpes. Les observations sont effectuées par les membres du réseau BSV en application du protocole harmonisé national d'observations et sont saisies dans la base Vigicultures 2.0.

L'analyse de risque s'appuie localement sur l'utilisation de modèles de simulation.

Cette année, le réseau est constitué de 163 parcelles observées par 42 observateurs sur 20 cépages différents.

153 parcelles ont été observées cette semaine.



Financé dans le cadre de la stratégie **écophyto**



Prophylaxie et méthodes alternatives

Dans le cadre du plan Ecophyto 2030 et d'une lutte phytosanitaire la moins impactante possible, il faut privilégier avant tout **les mesures prophylactiques et le recours aux méthodes alternatives**.

Les **mesures prophylactiques** regroupent l'ensemble des pratiques mises en œuvre afin de prévenir l'apparition, la propagation et l'aggravation des maladies. Elles visent notamment à réduire l'inoculum et à limiter les conditions favorables au développement des pathogènes, facilitant ainsi la lutte contre les maladies.

- Pour limiter le risque de contaminations **mildiou** :
 - Réduire la présence d'eau stagnante (limiter les flaques), notamment par l'enherbement.
 - Supprimer les organes verts proches du sol (épamprage précoce et destruction des plantules).
 - Maintenir un couvert végétal ras et réaliser un travail du sol avant les périodes à risque pour éviter les remontées d'humidité au niveau de la souche.
 - Favoriser l'aération du feuillage par des opérations adaptées (ébourgeonnage, palissage, effeuillage), réduisant la durée d'humectation des grappes et améliorant la pénétration des traitements.
 - Eviter des rognages trop excessifs qui favorisent le développement des entre-cœurs et augmentent l'entassement du feuillage.
 - Maîtriser la vigueur de la vigne
- Pour limiter le risque de contaminations **oïdium** :
 - Mettre en place des pratiques permettant de réduire la vigueur et l'entassement du feuillage, améliorant ainsi l'aération des grappes (éclaircissage, effeuillage, relevage). Ces opérations limitent les possibilités de développement des maladies et permettent une meilleure pénétration des traitements phytosanitaires.
 - Favoriser l'exposition au soleil, l'oïdium étant sensible aux rayons ultra-violet (effeuillage et palissage).
 - Dans les parcelles sensibles (Carignan, Roussanne, Chardonnay...), éliminer manuellement les drapeaux est une technique coûteuse mais efficace.
- Pour limiter le risque de contaminations **black rot** :
 - Eliminer lors de la taille les rafles et les baies momifiées.
 - Enfouir les feuilles et les grappes par un travail du sol hivernal.



Note de service DGAL/SDQSPV pour la liste actualisée des **produits de biocontrôle**
<https://ecophytopic.fr/reglementation/protéger/liste-des-produits-de-biocontrôle>



Des résistances aux produits phytosanitaires existent. Une note nationale décrit l'état des lieux et les recommandations à respecter en la matière.

De manière générale, la prévention et la gestion des résistances reposent sur la diversification de l'usage des modes d'action, qui s'appuie sur différentes stratégies : limitation des traitements, association de modes d'actions différents, alternance des modes d'action au sein d'un programme et/ou au fil des saisons, mosaïque spatiale.

Lien vers la note mise à jour en janvier 2026 : <https://ecophytopic.fr/pic/prevenir/note-technique-2026-sur-les-resistances-aux-maladies-de-la-vigne>

Lien vers le site R4P (état des lieux des résistances) : <https://www.r4p-inra.fr/fr/home/>

Pour plus d'informations, se référer au site EcophytoPic : <https://ecophytopic.fr/>

Note nationale biodiversité et réglementation

Ces notes illustrées, pédagogiques, et enrichies de témoignages de professionnels constituent un outil important dans la perspective globale du changement des pratiques agricoles.



[LIEN FICHE POPILLIA JAPONICA](#)

Vu dans les vignes



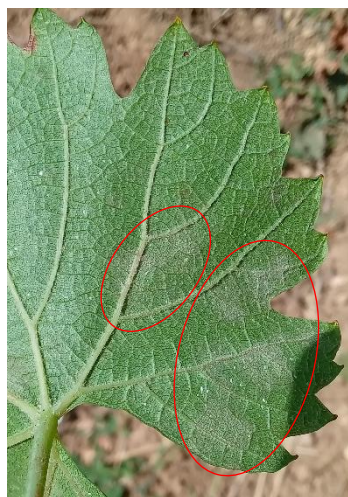
Erinose sur grappe empêchant la floraison dans le Beaujolais (Crédit photo : Agribio)



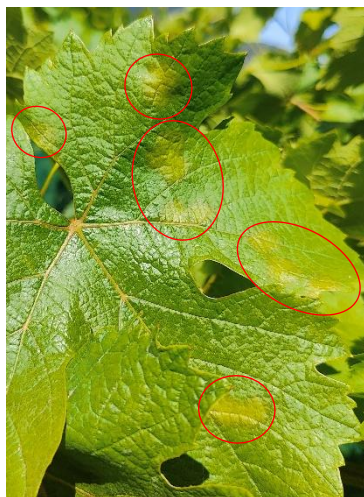
Taches de black rot observées dans les Côtes du Rhône nord (Crédit photo : CA07)



Tache de black rot avec pycnides observée dans le Beaujolais (Crédit photo : CA69)



Taches d'oidium observées dans le Beaujolais (Crédit photo : CA69)



Taches de mildiou observées en Savoie (Crédit photo : SRVS)



Tache de mildiou observée dans le Beaujolais (face supérieure et inférieure) (Crédit photo : Agribio)



Oïdium sur baies observé en Savoie (Crédit photo : SRVS)



Oïdium sur baies observé dans le Beaujolais (Crédit photo : Agribio)



Larve de cicadelle de la flavescence dorée stade L3-L4 observée en Savoie (Crédit photo : SRVS)

Vignoble Beaujolais – Coteaux du Lyonnais

Données du réseau : parcelles renseignées 29 sur 34

Stades phénologiques :

Cépage	Nombre d'observations	Stade le plus tardif	Stade majoritaire	Stade le plus précoce
CHARDONNAY	9	Grains de plomb (2 à 5 mm)	Grains de plomb (2 à 5 mm)	Fermeture de la grappe
GAMAY	20	Grains de plomb (2 à 5 mm)	Grains de pois (6 à 9 mm)	Fermeture de la grappe

Légère évolution de la situation sanitaire des vignobles Beaujolais et Coteaux du Lyonnais. Davantage de d'oïdium est observé dans le réseau.

Mildiou :

Pas d'évolution des symptômes : quelques taches sur feuilles ont été observées dans le Beaujolais et les Coteaux du Lyonnais mais en faible fréquence (1 à 2 % de feuilles symptomatiques par parcelle).

Une parcelle présentait des symptômes sur grappes (6 % de grappes symptomatiques) dans les Coteaux du Lyonnais.

Les potentiels symptômes liés aux pluies du 4 et 8 juin sont désormais visibles sur feuilles.

Compte tenu de la météo ensoleillée, chaude et sans pluie annoncée, le risque est désormais faible.



🔍 Focus prophylaxie :

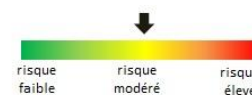
- Favoriser l'aération du feuillage par des opérations adaptées (ébourgeonnage, palissage, effeuillage), réduisant la durée d'humectation des grappes et améliorant la pénétration des traitements.
- Eviter des rognages trop excessifs qui favorisent le développement des entre-cœurs et augmentent l'entassement du feuillage.

Oïdium :

Hormis une parcelle exceptionnellement très touchée, des taches sur feuilles ont été observées dans le réseau Beaujolais, à des fréquences relativement faibles (1 à 8 % de feuilles symptomatiques par parcelle). Aucun symptôme foliaire n'a été observé dans le réseau des Coteaux du Lyonnais.

Des symptômes sur grappes ont été observés dans deux parcelles du Beaujolais (dont une fortement touchée) ainsi que dans une parcelle des Coteaux du Lyonnais (fréquence 1 %).

La vigne se trouvant actuellement en phase de sensibilité élevée à l'oïdium (de floraison à fermeture de la grappe), le risque est modéré.



🔍 Focus prophylaxie :

- Mettre en place des pratiques permettant de réduire la vigueur et l'entassement du feuillage, améliorant ainsi l'aération des grappes (éclaircissage, effeuillage, relevage). Ces opérations limitent les possibilités de développement des maladies et permettent une meilleure pénétration des traitements phytosanitaires.
- Favoriser l'exposition au soleil, l'oïdium étant sensible aux rayons ultra-violet (effeuillage et palissage).

Black rot :

Comme la semaine dernière, des taches de black rot ont été observées dans le réseau Beaujolais – Coteaux du Lyonnais à des fréquences assez faibles (entre 1 à 6 % de feuilles symptomatiques par parcelle).

Aucun symptôme sur grappes n'a été observé.

Les symptômes associés aux pluies du 2 et 4 juin sont déjà visibles sur feuilles. Quant à la pluie du 8 juin, les symptômes apparaîtraient à partir de la semaine prochaine (environ une quinzaine de jours d'incubation à cette période de l'année).

Au vu de la météo annoncée, le risque est désormais faible.



Tordeuses de la grappe :

Le vol de la deuxième génération n'a pas encore débuté. Quelques glomérules ont encore été observés cette semaine.

Flavescence dorée :

Peu de larves de la cicadelle *Scaphoideus titanus* (vectrice de la flavescence dorée) sont observées. Elles sont au stade L1 à L4.

Dans le Rhône, **les dates de traitements obligatoires** pour la campagne 2026 ont été publiées par la DRAAF : <https://draaf.auvergne-rhone-alpes.agriculture.gouv.fr/communiqués-d-informations-reglementaires-et-techniques-aura-2026-a6590.html>

périodes de traitement	Lutte conventionnelle		Lutte biologique	
	vignes mères et zones 2 ou 3 Traitements	Zone à 1 traitement	zone à 2 ou 3 Traitements*	Zone à 1 traitement*
début T1	Mercredi 27/05/2026	Mercredi 03/06/2026	Mercredi 27/05/2026	Mercredi 03/06/2026
fin T1	Mercredi 03/06/2026	Mercredi 10/06/2026	Jeudi 04/06/2026	Jeudi 11/06/2026
début T2	Mercredi 10/06/2026		Jeudi 04/06/2026	Jeudi 11/06/2026
fin T2	Mercredi 17/06/2026		Vendredi 12/06/2026	Vendredi 19/06/2026
début T3	Vendredi 10/07/2026		Vendredi 12/06/2026	
fin T3	Vendredi 17/07/2026		Samedi 20/06/2026	

Carte interactive des zones de traitement :

https://carto.open-datara.fr/1/carte_flavescence_doree_2026.map

Attention aux fortes chaleurs lors des traitements contre la flavescence (notamment en bio). Privilégier les interventions tôt le matin ou tard le soir afin d'éviter les brûlures des feuilles et des grappes.

Vignoble Forez – Roannais

Données du réseau : parcelles renseignées 6 sur 6

Stades phénologiques :

Cépage	Nombre d'observations	Stade le plus tardif	Stade majoritaire	Stade le plus précoce
CHARDONNAY	2	Grains de pois (6 à 9 mm)	Grains de pois (6 à 9 mm)	Grains de pois (6 à 9 mm)
GAMAY	4	Grains de plomb (2 à 5 mm)	Grains de pois (6 à 9 mm)	Grains de pois (6 à 9 mm)

Pas d'évolution de la situation sanitaire des vignobles Forez et Roannais. Aucune maladie n'est observée dans le réseau cette semaine.

Mildiou :

Aucun symptôme sur feuilles et sur grappes n'a été observé dans le réseau de parcelles Forez – Roannais. Les potentiels symptômes liés aux pluies des 4 et 8 juin sont désormais visibles sur feuilles.

Le risque est faible.

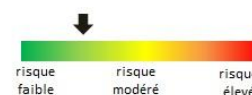


🔍 Focus prophylaxie :

- Favoriser l'aération du feuillage par des opérations adaptées (ébourgeonnage, palissage, effeuillage), réduisant la durée d'humectation des grappes et améliorant la pénétration des traitements.
- Eviter des rognages trop excessifs qui favorisent le développement des entre-cœurs et augmentent l'entassement du feuillage.

Oïdium :

Aucun symptôme sur feuilles et sur grappes n'a été observé dans le réseau. Malgré l'absence de symptômes, la vigne se trouvant actuellement en phase de sensibilité élevée à l'oïdium (de floraison à fermeture de la grappe), **le risque peut être considéré comme faible à modéré.**



🔍 Focus prophylaxie :

- Mettre en place des pratiques permettant de réduire la vigueur et l'entassement du feuillage, améliorant ainsi l'aération des grappes (éclaircissage, effeuillage, relevage). Ces opérations limitent les possibilités de développement des maladies et permettent une meilleure pénétration des traitements phytosanitaires.
- Favoriser l'exposition au soleil, l'oïdium étant sensible aux rayons ultra-violet (effeuillage et palissage).

Black rot :

Aucun symptôme sur feuilles et sur grappes n'a été observé dans le réseau. Les symptômes associés aux pluies du 2 et 4 juin sont déjà visibles sur feuilles. Quant à la pluie du 8 juin, les symptômes apparaîtraient plutôt à partir de la semaine du 22 juin.

Le risque reste faible.



Flavescence dorée :

Aucune larve de la cicadelle *Scaphoideus titanus* (vectrice de la flavescence dorée) n'a été observée cette semaine.

Vignoble Côtes du Rhône nord

Données du réseau : parcelles renseignées 30 sur 32

Stades phénologiques :

Cépage	Nombre d'observations	Stade le plus tardif	Stade majoritaire	Stade le plus précoce
MARSANNE	4	Grains de plomb (2 à 5 mm)	Grains de plomb (2 à 5 mm)	Grains de pois (6 à 9 mm)
ROUSSANNE	2	Grains de plomb (2 à 5 mm)	Grains de plomb (2 à 5 mm)	Grains de plomb (2 à 5 mm)
SYRAH	20	Nouaison	Grains de pois (6 à 9 mm)	Début fermeture de la grappe
VIOGNIER	4	Début fermeture de la grappe	Début fermeture de la grappe	Fermeture de la grappe

Pas d'évolution de la situation sanitaire du vignoble Côtes du Rhône septentrionales.

Mildiou :

Aucun symptôme sur feuilles et sur grappes n'a été observé dans le réseau Côtes du Rhône nord. Les potentiels symptômes liés aux pluies du 4 juin et 8 juin sont désormais visibles sur feuilles.

Compte tenu de la météo ensoleillée, chaude et sans pluie annoncée, le risque est désormais faible.



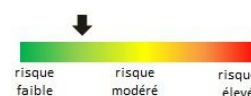
🔍 Focus prophylaxie :

- Favoriser l'aération du feuillage par des opérations adaptées (ébourgeonnage, palissage, effeuillage), réduisant la durée d'humectation des grappes et améliorant la pénétration des traitements.
- Eviter des rognages trop excessifs qui favorisent le développement des entre-cœurs et augmentent l'entassement du feuillage.

Oïdium :

Des symptômes foliaires ont été observés dans une parcelle (1 % de feuilles symptomatiques). Quelques baies avec de l'oïdium ont été notées dans une parcelle du réseau (2 % de grappes symptomatiques).

La vigne se trouve actuellement en phase de sensibilité élevée à l'oïdium (de floraison à fermeture de la grappe), le risque est donc faible à modéré.



🔍 Focus prophylaxie :

- Mettre en place des pratiques permettant de réduire la vigueur et l'entassement du feuillage, améliorant ainsi l'aération des grappes (éclaircissage, effeuillage, relevage). Ces opérations limitent les possibilités de développement des maladies et permettent une meilleure pénétration des traitements phytosanitaires.
- Favoriser l'exposition au soleil, l'oïdium étant sensible aux rayons ultra-violets (effeuillage et palissage).

Black rot :

Cette semaine encore, des taches de black rot sont régulièrement observées dans le réseau à des fréquences variables (entre 1 et 24 % de feuilles touchées). Aucun symptôme sur grappes n'a été observé.

Les symptômes associés aux pluies du 2 et 4 juin sont déjà visibles sur feuilles. Quant à la pluie du 8 juin, les symptômes apparaîtraient à partir de la semaine du 22 juin (environ une quinzaine de jours d'incubation à cette période de l'année).

Au vu de la météo annoncée, le risque est désormais faible.



Tordeuses de la grappe :

Le vol de la deuxième génération d'Eudémis n'a pas débuté. De rares glomérules ont été observés cette semaine.

Le vol de la deuxième génération d'Eulia semble avoir commencé puisque plusieurs papillons ont été piégés à Ampuis et Tupin-et-Semons.

Flavescence dorée :

Quelques larves de la cicadelle *Scaphoideus titanus* (vectrice de la flavescence dorée) au stade L1 à L4 sont observées dans plusieurs parcelles.

Pour les Côtes du Rhône nord (Nord-Ardèche, Sud-Rhône et Sud-Loire), **les dates de traitements obligatoires** pour la campagne 2026 ont été publiées par la DRAAF :

Périodes de traitements	Lutte conventionnelle		Lutte biologique	
	vignes mères et zones à 2 Traitements	Zone à 1 traitement	zone à 2 traitements	Zone à 1 traitement *
Début T1	Vendredi 05/06/2026	Vendredi 12/06/2026	Vendredi 05/06/2026	Vendredi 12/06/2026
Fin T1	Lundi 15/06/2026	Lundi 22/06/2026	Lundi 15/06/2026	Lundi 22/06/2026
Début T2	Vendredi 19/06/2026		Lundi 15/06/2026	Lundi 22/06/2026
Fin T2	Jeudi 25/06/2026		Jeudi 25/06/2026	Jeudi 02/07/2026
Début T3	Dimanche 19/07/2026		Jeudi 25/06/2026	
Fin T3	Mercredi 29/07/2026		Dimanche 05/07/2026	

Carte interactive des zones de traitement :

https://carto.open-datara.fr/1/carte_flavescence_doree_2026.map

Attention aux fortes chaleurs lors des traitements contre la flavescence (notamment en bio). Privilégier les interventions tôt le matin ou tard le soir afin d'éviter les brûlures des feuilles et des grappes.

Vignoble Ardèche sud

Données du réseau : parcelles renseignées 40 sur 40

Stades phénologiques :

Cépage	Nombre d'observations	Stade le plus tardif	Stade majoritaire	Stade le plus précoce
CARIGNAN	2	Début fermeture de la grappe	Début fermeture de la grappe	Début fermeture de la grappe
CHARDONNAY	11	Grains de pois (6 à 9 mm)	Fermeture de la grappe	Fermeture de la grappe
CHATUS	1	Début fermeture de la grappe	Début fermeture de la grappe	Début fermeture de la grappe
CINSAULT	1	Début fermeture de la grappe	Début fermeture de la grappe	Début fermeture de la grappe
GAMAY	3	Début fermeture de la grappe	Début fermeture de la grappe	Fermeture de la grappe
GRENACHE	9	Grains de plomb (2 à 5 mm)	Début fermeture de la grappe	Début fermeture de la grappe
MERLOT	5	Grains de pois (6 à 9 mm)	Début fermeture de la grappe	Début fermeture de la grappe
SAUVIGNON	1	Début fermeture de la grappe	Début fermeture de la grappe	Début fermeture de la grappe
SYRAH	7	Grains de pois (6 à 9 mm)	Grains de pois (6 à 9 mm)	Début fermeture de la grappe

Peu d'évolution de la situation sanitaire du vignoble Ardèche sud.

Mildiou :

Des taches sur feuilles ont été observées dans une parcelle du réseau à une fréquence de 1 %. Aucun symptôme sur grappes n'a été observé.

Les potentiels symptômes liés aux pluies des 4 et 8 juin sont désormais visibles sur feuilles.

Compte tenu de la météo ensoleillée, chaude et sans pluie annoncée, le risque est désormais faible.



Focus prophylaxie :

- Favoriser l'aération du feuillage par des opérations adaptées (ébourgeonnage, palissage, effeuillage), réduisant la durée d'humectation des grappes et améliorant la pénétration des traitements.
- Eviter des rognages trop excessifs qui favorisent le développement des entre-cœurs et augmentent l'entassement du feuillage.

Oïdium :

Cette semaine, aucun symptôme sur feuilles n'a été observé et seulement une parcelle du réseau présente des baies avec de l'oïdium.

Malgré le peu de symptômes observés, la vigne se trouvant actuellement en phase de sensibilité élevée à l'oïdium (de floraison à fermeture de la grappe), le risque reste modéré.



🔍 Focus prophylaxie :

- Mettre en place des pratiques permettant de réduire la vigueur et l'entassement du feuillage, améliorant ainsi l'aération des grappes (éclaircissage, effeuillage, relevage). Ces opérations limitent les possibilités de développement des maladies et permettent une meilleure pénétration des traitements phytosanitaires.
- Favoriser l'exposition au soleil, l'oïdium étant sensible aux rayons ultra-violet (effeuillage et palissage).

Black rot :

Des taches de black rot ont été observées sur deux parcelles du réseau. Aucun symptôme sur grappes n'a été observé.

Les symptômes associés aux pluies du 2 et 4 juin sont déjà visibles sur feuilles. Quant à la pluie du 8 juin, les symptômes apparaîtraient à partir de la semaine du 22 juin (environ une quinzaine de jours d'incubation à cette période de l'année).

Au vu de la météo annoncée, le risque est désormais faible.



Tordeuses de la grappe :

Le vol de la deuxième génération n'a pas encore débuté. Aucun glomérule n'a été observé cette semaine.

Flavescence dorée :

Aucune larve de la cicadelle *Scaphoideus titanus* (vectrice de la flavescence dorée) n'a été observée dans le réseau de parcelles Ardèche sud.

En Ardèche, **les dates de traitements obligatoires** pour la campagne 2026 ont été publiées par la DRAAF :

Périodes de traitements	Lutte conventionnelle		Lutte biologique	
	vignes mères et zones à 2 Traitements	Zone à 1 traitement	zone à 2 traitements	Zone à 1 traitement *
Début T1	Jeudi 28/05/2026	Jeudi 04/06/2026	Jeudi 28/05/2026	Jeudi 04/06/2026
Fin T1	Dimanche 07/06/2026	Dimanche 14/06/2026	Dimanche 07/06/2026	Dimanche 14/06/2026
Début T2	Jeudi 11/06/2026		Dimanche 07/06/2026	Dimanche 14/06/2026
Fin T2	Mercredi 17/06/2026		Mercredi 17/06/2026	Mercredi 24/06/2026
Début T3	Samedi 11/07/2026			
Fin T3	Mardi 21/07/2026			

Carte interactive des zones de traitement :

https://carto.open-datar.fr/1/carte_flavescence_doree_2026.map

Attention aux fortes chaleurs lors des traitements contre la flavescence (notamment en bio). Privilégier les interventions tôt le matin ou tard le soir afin d'éviter les brûlures des feuilles et des grappes.

Vignoble Diois

Données du réseau : parcelles renseignées 22 sur 22

Stades phénologiques :

Cépage	Nombre d'observations	Stade le plus tardif	Stade majoritaire	Stade le plus précoce
ALIGOTE	1	Grains de pois (6 à 9 mm)	Grains de pois (6 à 9 mm)	Grains de pois (6 à 9 mm)
CLAIRETTE	8	Fin floraison	Nouaison	Grains de plomb (2 à 5 mm)
MUSCAT A PETITS GRAINS BLANCS	13	Grains de plomb (2 à 5 mm)	Grains de pois (6 à 9 mm)	Grains de pois (6 à 9 mm)

Pas d'évolution de la situation sanitaire du vignoble Diois. Aucune maladie n'est observée dans le réseau cette semaine.

Mildiou :

Aucun symptôme sur feuilles et sur grappes n'a été observé dans le réseau de parcelles Diois. Les potentiels symptômes liés aux pluies des 4 et 8 juin sont désormais visibles sur feuilles.

Compte tenu de la météo ensoleillée, chaude et sans pluie annoncée, le risque est désormais faible.



🔍 Focus prophylaxie :

- Favoriser l'aération du feuillage par des opérations adaptées (ébourgeonnage, palissage, effeuillage), réduisant la durée d'humectation des grappes et améliorant la pénétration des traitements.
- Eviter des rognages trop excessifs qui favorisent le développement des entre-cœurs et augmentent l'entassement du feuillage.

Oïdium :

Aucun symptôme sur feuilles et sur grappes n'a été observé dans le réseau. Cependant, la vigne se trouvant actuellement en phase de sensibilité élevée à l'oïdium (de floraison à fermeture de la grappe), **le risque peut être considéré comme faible à modéré.**



🔍 Focus prophylaxie :

- Mettre en place des pratiques permettant de réduire la vigueur et l'entassement du feuillage, améliorant ainsi l'aération des grappes (éclaircissage, effeuillage, relevage). Ces opérations limitent les possibilités de développement des maladies et permettent une meilleure pénétration des traitements phytosanitaires.
- Favoriser l'exposition au soleil, l'oïdium étant sensible aux rayons ultra-violet (effeuillage et palissage).

Black rot :

Des taches ont été observées dans une parcelle du réseau (fréquence de 5 % de feuilles symptomatiques). Les symptômes associés aux pluies du 2 et 4 juin sont déjà visibles sur feuilles. Quant à la pluie du 8 juin, les symptômes apparaîtraient à partir de la semaine du 22 juin (environ une quinzaine de jours d'incubation à cette période de l'année).

Au vu de la météo annoncée, le risque est désormais faible.



Tordeuses de la grappe :

Le vol de la deuxième génération n'a pas encore débuté. Quelques glomérules ont encore été observés cette semaine.

Flavescence dorée :

Des larves de la cicadelle *Scaphoideus titanus* (vectrice de la flavescence dorée) au stade L1 à L3 ont été observées dans une parcelle du réseau.

Dans le Diois, les **dates de traitements obligatoires** pour la campagne 2026 ont été publiées par la DRAAF :

<https://draaf.auvergne-rhone-alpes.agriculture.gouv.fr/communiqués-d-informations-reglementaires-et-techniques-aura-2026-a6588.html>

périodes de traitement	Lutte conventionnelle		Lutte biologique	
	vignes mères et zones 2 traitements	Zone à 1 traitement	zone à 2 traitements	Zone à 1 traitement *
début T1	Lundi 01/06/2026	Lundi 08/06/2026	Lundi 01/06/2026	Lundi 01/06/2026
fin T1	Vendredi 12/06/2026	Samedi 20/06/2026	Jeudi 11/06/2026	Jeudi 11/06/2026
début T2	Lundi 15/06/2026		Jeudi 11/06/2026	Jeudi 11/06/2026
fin T2	Vendredi 26/06/2026		Lundi 22/06/2026	Lundi 22/06/2026
début T3	Mercredi 15/07/2026			
fin T3	Lundi 27/07/2026			

Carte interactive des zones de traitement :

https://carto.open-datara.fr/1/carte_flavescence_doree_2026.map

Attention aux fortes chaleurs lors des traitements contre la flavescence (notamment en bio). Privilégier les interventions tôt le matin ou tard le soir afin d'éviter les brûlures des feuilles et des grappes.

Vignoble Savoie – Bugey – Balmes dauphinoises

Données du réseau : parcelles renseignées 26 sur 29

Stades phénologiques :

SAVOIE (INSEE 73)

Cépage	Nombre d'observations	Stade le plus tardif	Stade majoritaire	Stade le plus précoce
ALTESSE	2	Grains de pois (6 à 9 mm)	Grains de pois (6 à 9 mm)	Grains de pois (6 à 9 mm)
CHARDONNAY	4	Grains de plomb (2 à 5 mm)	Début fermeture de la grappe	Début fermeture de la grappe
CORBEAU	1	Grains de pois (6 à 9 mm)	Grains de pois (6 à 9 mm)	Grains de pois (6 à 9 mm)
GAMAY	2	Grains de pois (6 à 9 mm)	Grains de pois (6 à 9 mm)	Début fermeture de la grappe
JACQUERE	3	Grains de plomb (2 à 5 mm)	Grains de pois (6 à 9 mm)	Grains de pois (6 à 9 mm)
MONDEUSE	4	Grains de plomb (2 à 5 mm)	Grains de pois (6 à 9 mm)	Grains de pois (6 à 9 mm)
PINOT NOIR	2	Début fermeture de la grappe	Début fermeture de la grappe	Début fermeture de la grappe

BUGEY (INSEE 01)

Cépage	Nombre d'observations	Stade le plus tardif	Stade majoritaire	Stade le plus précoce
CHARDONNAY	2	Grains de plomb (2 à 5 mm)	Grains de plomb (2 à 5 mm)	Grains de pois (6 à 9 mm)
GAMAY	1	Grains de pois (6 à 9 mm)	Grains de pois (6 à 9 mm)	Grains de pois (6 à 9 mm)

BALMES DAUPHINOISES (INSEE 38)

Cépage	Nombre d'observations	Stade le plus tardif	Stade majoritaire	Stade le plus précoce
CHARDONNAY	2	Grains de plomb (2 à 5 mm)	Grains de plomb (2 à 5 mm)	Grains de pois (6 à 9 mm)
JACQUERE	1	Grains de plomb (2 à 5 mm)	Grains de plomb (2 à 5 mm)	Grains de plomb (2 à 5 mm)
VERDESSE	1	Grains de plomb (2 à 5 mm)	Grains de plomb (2 à 5 mm)	Grains de plomb (2 à 5 mm)
VIOGNIER	1	Début fermeture de la grappe	Début fermeture de la grappe	Début fermeture de la grappe

Peu d'évolution de la situation sanitaire des vignobles Savoie – Bugey – Balmes dauphinoises.

Mildiou :

Quelques taches de mildiou ont été observées dans le réseau à des fréquences faibles (< 2 % de feuilles symptomatiques par parcelle). Et dans seulement une parcelle, on a observé quelques baies avec des symptômes.

Les potentiels symptômes liés aux pluies des 4 et 8 juin sont désormais visibles sur feuilles.

Compte tenu de la météo ensoleillée, chaude et sans pluie annoncée, le risque est désormais faible.



🔍 Focus prophylaxie :

- Favoriser l'aération du feuillage par des opérations adaptées (ébourgeonnage, palissage, effeuillage), réduisant la durée d'humectation des grappes et améliorant la pénétration des traitements.
- Éviter des rognages trop excessifs qui favorisent le développement des entre-cœurs et augmentent l'entassement du feuillage.

Oïdium :

Quelques baies avec de l'oïdium ont été observées dans une parcelle en Savoie. Aucun symptôme sur feuilles n'a été noté.

Malgré le peu de symptômes observés, la vigne se trouvant actuellement en phase de sensibilité élevée à l'oïdium (de floraison à fermeture de la grappe), **le risque est faible à modéré.**



🔍 Focus prophylaxie :

- Mettre en place des pratiques permettant de réduire la vigueur et l'entassement du feuillage, améliorant ainsi l'aération des grappes (éclaircissage, effeuillage, relevage). Ces opérations limitent les possibilités de développement des maladies et permettent une meilleure pénétration des traitements phytosanitaires.
- Favoriser l'exposition au soleil, l'oïdium étant sensible aux rayons ultra-violet (effeuillage et palissage).

Black rot :

Cette semaine, des taches ont été observées dans quelques parcelles à des fréquences faibles (entre 1 à 3 % de feuilles symptomatiques par parcelle). Aucun symptôme sur grappes n'a été observé.

Les symptômes associés aux pluies du 2 et 4 juin sont déjà visibles sur feuilles. Quant à la pluie du 8 juin, les symptômes apparaîtraient à partir de la semaine du 22 juin (environ une quinzaine de jours d'incubation à cette période de l'année).

Au vu de la météo annoncée, le risque est désormais faible.



Tordeuses de la grappe :

Le vol de la deuxième génération n'a pas encore débuté. Quelques glomérules ont encore été observés cette semaine.

Flavescence dorée :

Des larves de la cicadelle *Scaphoideus titanus* (vectrice de la flavescence dorée) ont été observées dans la zone précoce et tardive.

Pour la zone précoce (secteurs Savoie Centre et Est), les dates de traitements obligatoires pour la campagne 2026 ont été publiées par la DRAAF :

<https://draaf.auvergne-rhone-alpes.agriculture.gouv.fr/article-publie-02-communiques-d-informations-reglementaires-et-techniques-2026-a6601.html>

périodes de traitement	Lutte conventionnelle		Lutte biologique	
	vignes mères et zones 2 ou 3 Traitements	Zone à 1 traitement	zone à 2 ou 3 traitements*	Zone à 1 traitement*
début T1	Lundi 01/06/2026	Lundi 08/06/2026	Lundi 01/06/2026	Lundi 08/06/2026
fin T1	Lundi 08/06/2026	Jeudi 18/06/2026	Jeudi 11/06/2026	Mardi 16/06/2026
début T2	Lundi 15/06/2026		Jeudi 11/06/2026	Mardi 16/06/2026
fin T2	Lundi 22/06/2026		Dimanche 21/06/2026	Mercredi 24/06/2026
début T3	Mercredi 15/07/2026		Dimanche 21/06/2026	
fin T3	Mercredi 22/07/2026		Mercredi 01/07/2026	

Pour la zone tardive (secteurs Ouest (Isère) et Nord), les dates de traitements obligatoires pour la campagne 2026 ont été publiées par la DRAAF :

périodes de traitement	Lutte conventionnelle		Lutte biologique	
	vignes mères et zones 2 ou 3 Traitements	Zone à 1 traitement	zone à 2 ou 3 traitements*	Zone à 1 traitement*
début T1	Lundi 22/06/2026	Lundi 29/06/2026	Lundi 22/06/2026	Lundi 29/06/2026
fin T1	Lundi 29/06/2026	Jeudi 09/07/2026	Jeudi 02/07/2026	Mardi 07/07/2026
début T2	Lundi 06/07/2026		Jeudi 02/07/2026	Mardi 07/07/2026
fin T2	Lundi 13/07/2026		Dimanche 12/07/2026	Mercredi 15/07/2026
début T3	Mercredi 05/08/2026		Dimanche 12/07/2026	
fin T3	Mercredi 12/08/2026		Mercredi 22/07/2026	

Carte interactive des zones de traitement :

https://carto.open-datara.fr/1/carte_flavescence_doree_2026.map

Attention aux fortes chaleurs lors des traitements contre la flavescence (notamment en bio). Privilégier les interventions tôt le matin ou tard le soir afin d'éviter les brûlures des feuilles et des grappes.

Le BSV est un outil d'aide à la décision, les données compilées correspondent à des observations réalisées sur un échantillon de parcelles régionales. Les informations renseignées dans ce bulletin doivent être complétées par vos propres observations avant toute prise de décision.

Prochain bulletin 23 juin 2026

Pour en savoir plus, EcophytoPIC, le portail de la protection intégrée : <https://ecophytopic.fr/>

Toute reproduction même partielle est soumise à autorisation

Directeur de publication : Michel JOUX, Président de la Chambre Régionale d'agriculture Auvergne-Rhône-Alpes

Coordonnées du référent : Perrine VAURE (CRA AURA) perrine.vaure@aura.chambagri.fr

Animateur filière et rédacteur : Ewen SOUBIGOU (CA 69) ewen.soubigou@rhone.chambagri.fr

À partir d'observations réalisées par : les Chambres d'agriculture d'Auvergne-Rhône-Alpes, FREDON-AURA, ADABIO, Agribio Rhône et Loire, Groupe Oxyane, C.A.M.B, GAIC CHOLAT, Soufflet Vigne, Ecovigne, Groupe Perret, Vignerons des Pierres Dorées, Vinescence, Oedoria, Vignerons Ardéchois, Cave de Die Jaillance, Cave de Saint-Désirat, Cave de Tain, Cooptain, Experenn, Groupe Bernard, Latour Ardèche, EPL Olivier de Serres / Ferme expérimentale Le Pradel, Fédération des caves coopératives en Beaujolais, Syndicat Régional des Vins de Savoie, et vigneron.

Ce BSV est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transmise telle quelle à la parcelle. Pour chaque situation phytosanitaire, les producteurs de végétaux, conseillers agricoles, gestionnaires d'espaces verts ou tous autres lecteurs doivent aller observer les parcelles ou zones concernées, avant une éventuelle intervention. La Chambre régionale dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs concernant la protection de leurs cultures.

Financé dans le cadre
de la stratégie **écophyto**

